

Bilan de la concertation

contournement autoroutier d'Arles

Octobre 2011

Autres Contributions

Annexe 6



SOMMAIRE

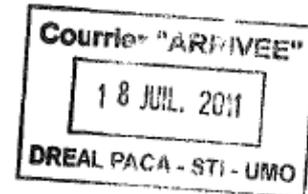
1. Contributions à la concertation transmises par courrier au maître d'ouvrage.....	3
1.1. Comités d'Intérêt de quartiers	4
1.2. Association CLCV.....	8

1. CONTRIBUTIONS A LA CONCERTATION TRANSMISES PAR COURRIER AU MAITRE D'OUVRAGE

1.1. Comités d'Intérêt de quartiers

Le Comité de Quartier de la Roquette
Le Comité de Quartier de Trinquetaille
Le Comité de Quartier de Pont de Crau
Le Comité de Quartier de Tête de Camargue
Le Comité de Village de Raphèle
Constitués en collectif

à
Monsieur le directeur de la DREAL PACA
16 rue Zattara 13332 Marseille Cedex 3



**Objet : contribution à la concertation
pour le contournement autoroutier d'Arles**

LR/AR

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de la concertation ouverte sur le contournement autoroutier d'Arles le collectif des CIQ et CIV vous demandent de porter au dossier les pièces ci-jointes :

Une pétition demandant la réalisation urgente du contournement en retenant le tracé sud le plus pertinent et rejetant l'aménagement de la RN 113 en autoroute.

Un DVD ,réalisé à l'initiative des quatre CIQ et du CIV, confortant la nécessité et l'urgence de cette réalisation.

Le document de la conférence de presse du 22 octobre 2009 montrant la détermination du collectif sur ce dossier.

Veuillez agréer monsieur le directeur l'assurance de notre profond respect.

ARLES le 12 juillet 2011

Pour le collectif , la présidente du CIQ de la Roquette

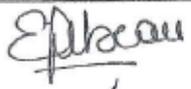
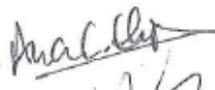
Madame Chantal BAILLY

CIQ de la Roquette 7 place Patrat 13200 ARLES

**Pétition sur le contournement autoroutier
d'Arles**

Nous demandons que la décision de l'Etat sur l'engagement du projet de contournement autoroutier d'Arles soit prise sans retard et que sa réalisation ne subisse aucun délai supplémentaire.

Nous nous opposons à la transformation de la voie rapide actuelle en autoroute comme cela a pu être proposé.

	Nom	Prénom	Adresse	Signature
1	GIUBEAN	Elisabeth	56, rue du 4 Septembre Arles	
2	MUTILLON	FREDERIC	56 rue du 4 Sept 13200 Arles	
3	LEPÈVRE	Benoît	12 rue de la Calade 13200 ARLES	
4	ELIPE DEL ARCO,	ANAC.	12 RUE DE LA CALADE 13200 ARLES	
5	NIETO DURÁN	VERÓNICA	14, Georges Blane 13.200 Arles	

$\Sigma i = 236$ noms

Conférence de presse du 22 Octobre 2009

ALERTE SUR LA CONTINUITE AUTOROUTIERE DE L'AUTOROUTE A 54

Les CIQ de PONT de CRAU, de la ROQUETTE, de TRINQUETAILLE et le CIV de RAPHELE les ARLES s'inquiètent sur les délais de mise en œuvre de la continuité autoroutière de l'autoroute A 54.

L'autoroute A54 emprunte au niveau de la ville d'ARLES une nationale (la 113) dont une partie importante se situe en zone urbaine. C'est une aberration. L'augmentation du trafic a rendu la situation insupportable pour les riverains et dangereuse pour tous.

Les décisions prises à l'issue du Grenelle de l'Environnement conduisent à soutenir les moyens de transports alternatifs à l'autoroute mais reconnaissent le nécessaire maintien des infrastructures autoroutières existantes. Nous sommes dans ce cas ; cette autoroute relie l'Espagne à l'Italie et la nationale 113 constitue un véritable goulot d'étranglement pour un trafic qui ne cesse de croître : 80.000 véhicules/jour prévus en 2015 avec son cortège de nuisances pour les riverains directs (4000 personnes dans une bande de 150 mètres) et également son impact sur l'aménagement de la ville d'ARLES, patrimoine mondial de l'humanité.

Depuis plusieurs années, le dossier du contournement autoroutier de la ville d'Arles est ouvert et, après études, consultations préalables, etc. nous avons l'espoir d'une ouverture de la déviation en 2015, avec une requalification de la N113 en voie urbaine. Mais nous sommes inquiets car il semble que la décision ne soit pas acquise alors qu'il y a une véritable urgence pour les riverains et la ville.

En effet, il faut aujourd'hui passer le cap de l'inscription au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) (voir dossier de la ville d'ARLES en annexe: Contribution à l'Inscription du Contournement autoroutier d'ARLES au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)). Ce dossier d'Avril 2009 reprend l'ensemble des procédures et documents concernant le contournement et plaide pour une réalisation dans les délais prévisionnels).

Nous voulons faire entendre notre voix alors qu'une association, ainsi que certains élus, prônent une déviation par le Nord, d'autres de nouvelles études pour la réalisation d'un souterrain, certains, enfin, l'aménagement sur place de la N113 arguant du fait que cette dernière proposition aurait le moindre impact, puisqu'elle ne ferait qu'entériner une situation existante !

Nous voulons faire entendre notre voix pour que la qualité de vie et l'environnement des riverains de la N113, la sécurité de tous, la mise en valeur et la protection du patrimoine arlésien soient prises en compte et que la décision du SNIT n'entraîne pas de délai supplémentaire pour la mise en œuvre de ce projet.

Nous avons déjà saisi par courrier Monsieur Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat en charge du dossier en rappelant que ce projet était capital pour la ville et en soulignant son impact pour les 4000 personnes concernées qui seraient soulagées de graves nuisances liées au bruit, aux vibrations et à la pollution.

La réponse de Monsieur BORLOO, via la Direction Générale des Infrastructures des Transports, laisse perplexe : « Cependant les études fines - concernant notamment l'environnement - se poursuivent actuellement au sein du fuseau « Sud Vigueirat ». L'objectif est d'avancer dans la recherche de variantes afin de pouvoir engager la concertation dans le cas où les décisions qui seront prises dans le cadre du SNIT seraient favorables au projet » (voir courrier en annexe).

Nous avons également saisi Monsieur SCHIAVETTI, maire d'ARLES, ainsi que Monsieur VAUZELLE, député des Bouches du Rhône, qui nous ont assurés de leur profond intérêt pour une réalisation rapide du contournement d'ARLES (voir courriers en annexe).

Il est évident que si la décision du SNIT aboutissait à remettre en cause la continuité autoroutière actuellement à l'étude, ceci aurait pour conséquence de repousser tout espoir de voir s'améliorer la qualité de vie et l'environnement des riverains à l'horizon 2015 alors que ce terme est déjà trop lointain.

Quant à l'aménagement sur place de la 113, nous ne pourrions en aucun cas l'accepter, tant il apparaît comme un non-sens urbain et environnemental.

En tout état de cause, vu les délais de mise en oeuvre de l'A54 dans le cas le plus optimiste, nous demanderons à l'Etat que la vitesse sur la N113 soit limitée à 70 km/h, ce qui peut être réalisé très rapidement, que la réfection de tous les joints de dilatation des ouvrages d'art soit entreprise afin de réduire les vibrations et le bruit, et enfin que soient réalisés des revêtements anti-bruits.

1.2. Association CLCV



Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement PACA
Service Transports Infrastructures
Unité Maîtrise d'ouvrage
16 rue Zattara
13332 Marseille cedex 3

Arles,
Le 13 juillet 2011

Objet : concertation publique
Contournement autoroutier Arles

Madame, Monsieur,

Le projet de contournement autoroutier d'Arles fait l'objet actuellement d'une concertation publique. La CLCV des Bouches du Rhône, soucieuse du cadre de vie des habitants de la Ville d'Arles, souhaite donc vous exposer son point de vue.

Il nous apparaît, à la lecture des documents et aux vues des différentes réunions publiques, que le tracé le moins défavorable à la population à habitat dense au sud d'Arles serait le tracé PBs dans sa partie Ouest.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La CLCV des Bouches du Rhône

André IMBERT
Co Président



UNION
DÉPARTEMENTALE
DES BOUCHES DU
RHÔNE
10, rue Jean-Roch Isnard
13200 - ARLES
Tél. : 04 90 96 76 17
Fax : 04 90 93 33 42

CONSOMMATION
LOGEMENT ET
CADRE DE VIE
Citoyens au quotidien